

tations progressives des affectations annuelles de crédits. Deuxièmement, l'aide canadienne conservera à l'avenir son très haut taux de libéralité, qui est devenu dans une large mesure, la "marque de commerce" du Canada dans le domaine. A un époque où d'autres donateurs, aux prises avec des difficultés économiques que le Canada connaît également, réduisent leurs programmes d'aide et se tournent vers des formes d'assistance plus attrayantes sur le plan commercial, j'estime que ces engagements renouvelés sont dignes d'attention. J'attire également votre attention sur le renouvellement des engagements du Canada pour ce qui est de l'appui à la coopération régionale entre les pays en voie de développement et à l'aide aux institutions et programmes de recherche axés sur les grandes questions et les problèmes fondamentaux du développement. De la même façon, nous avons décidé non seulement de maintenir mais d'augmenter la partie de notre programme consacré à l'aide alimentaire et d'assumer les coûts commerciaux entraînés par cette décision à un moment où il y a pénurie de la plupart des denrées alimentaires; nous avons également prévu d'acheminer une proportion croissante de l'aide canadienne par l'intermédiaire des institutions multilatérales; autrement dit, d'accroître la composante de notre programme aucunement liée à des achats au Canada.

Avant d'examiner certaines des innovations proposées par le document, je voudrais m'attarder à deux thèmes qui sous-tendent la stratégie et qui, au fur et à mesure que mis en oeuvre dans les années à venir, détermineront la vraie dimension de la politique de développement international du Canada; l'un est l'approche multidimensionnelle et l'autre la flexibilité.

En prenant la décision de faire appel à l'avenir à de multiples instruments pour accélérer le développement international, le Gouvernement tente en somme de mettre fin à l'isolationnisme qui caractérisait le programme de l'assistance au développement dans l'ensemble des politiques économiques internationales, ce qui ramenait en fait, la politique du Canada en matière de développement à son programme d'aide. En d'autres termes, le regard du Canada sur le développement mondial s'élargit. Tout en continuant d'accorder une grande priorité à la quantité, à la qualité et à l'efficacité de l'assistance au développement, le gouvernement entend introduire la dimension du développement de façon plus systématique et plus autoritaire dans la planification des politiques dans d'autres domaines, comme la réforme commerciale et monétaire, les investissements, au niveau national et international, et les transferts de technologie. Je devrais peut-être vous mettre en garde contre de trop grands espoirs à ce sujet. Les intérêts canadiens ont toujours tenu une grande place et continueront de jouer un rôle important dans l'élaboration de ce vaste éventail de politiques économiques.